

Le stage de revalidation des arbitres et des O.T.M. s'est déroulé le 12 septembre 2010 au C.R.E.P.S. de Reims, dans le cadre de la Journée Annuelle de Pré-Saison, qui s'adresse également aux entraîneurs et aux dirigeants.

La revalidation des arbitres, encadré par S. BRODU et A. GAABOUR, s'adresse aux officiels de niveau régional.

Sont présents : L. BAR, S. BAR, C. BENTIBA, V. BOURJOLLAIS, T. CASSIEDE, B. COLLOT, F. DEVILLERS, D. IGHZERNALI, H. MACKPAYEN, A. MARTIN-KLEISCH, A. MAZOUZ, M. MERCIER, Y. N'KAÏBI, G. PASTRES, F. PICARD, L. QADRAKU, C. SEHER, A. SLIMANI, J. TIEMTORE et A. VIEILLARD MORGADO.

Sont excusés : C. BLANC, M. CAVALLASCA, F. CUNTRERI et K. KOMARA.

Le stage des O.T.M., encadré par E. GILBERTIER et J. AUMERSIER, regroupe les officiels régionaux et ceux de Championnat de France.

Sont présents : J. AUMERSIER, V. BEGLOT, M. BEZANGER, M.C. DASSE, B. GAY, C. GAY, J.M. GENEL, E. HERVAULT, V. LAROCK, C. MARTIN, A. MILLARD, L.M. MOUTON, C. ORCIN, D. PETIT et F. WEBER.

Sont excusés : A.S. EIBEL et P. LEBRETON.

Sont absents : C. GAUDRY et M. NOEL.

Après l'accueil organisé par la Ligue avec café, jus d'orange et viennoiseries, les arbitres passent l'épreuve physique du Luc Léger, auquel participe également N. AMGHAR qui n'a pu passer ce test lors du stage de Championnat de France la semaine précédente. Par ailleurs, A. SLIMANI et G. PASTRES, qui n'ont pas le document indispensable des arbitres de plus de 35 ans, ne sont pas autorisés à participer cette épreuve.

L'ensemble des stagiaires valide ce test même si l'encadrement s'inquiète de la difficulté rencontrée par de jeunes arbitres quant à sa réussite.

Après l'accueil, les O.T.M. font le bilan de la saison 2009 - 2010 en évoquant la formation et les désignations.

E. GILBERTIER enchaîne en présentant le projet O.T.M.

fédéral en abordant les désignations et les indemnités. Par la suite, les O.T.M. répondent au Q.C.M., pour lequel les officiels régionaux doivent obtenir une note minimum de 12 /20 tandis qu'une note minimum de 14 / 20 est requise pour les O.T.M. de Championnat de France. Après correction, il s'avère que J. AUMERSIER et F. WEBER devront suivre la seconde session. Par ailleurs, la note obtenue par F. WEBER entraîne le retrait de ces désignations actuelles.

A 10 h 30, l'ensemble des participants de la Journée Annuelle de Pré-Saison se réunit dans l'amphithéâtre pour la présentation des nouvelles règles applicables au niveau régional.

A 11, L'académie Régionale honore quatre personnalités, qui ont marqué le basket champenois, à savoir Damien PASTRES, Jacqueline ALTENBACH, Robert MATHY et Michel BIZOT.

Après le déjeuner, les arbitres répondent au Q.C.M. qu'ils valident tous, chacun ayant obtenu une note minimale de 12 / 20.

Ils participent ensuite à une séance pratique, animée par A. GAABOUR et S. BRODU, sur le thème "défense sur porteur" puis rejoignent les entraîneurs pour suivre une séance sur le démarquage. Or, suite à un problème de planification dans le stage entraîneur, il s'avère que la séance est déjà commencée à l'arrivée des arbitres.

Les O.T.M. étudient les nouvelles règles applicables notamment en Ligue Féminine II, et qui concernent donc certains officiels.

Ensuite, E. GILBERTIER termine la présentation du projet O.T.M. Fédéral en abordant la formation continue.

Les officiels se réunissent pour la clôture du stage effectué par S. BRODU, qui rappelle les droits et les devoirs des officiels : réponse aux convocations, respect des horaires,...

Elle clôture le stage en remerciant l'encadrement et souhaite un excellent retour à tous et surtout une très bonne saison.

La Présidente de la C.R.A.M.C.
Sophie BRODU